

DOMAINE : ACTION SOCIALE

DEVENIR UNE VILLE VADA « VILLE, AMIES DES AÎNÉS. »



■ CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS

La Province de Namur n'échappe pas au phénomène du vieillissement démographique. Ce phénomène est en évolution avec plus de 16% de sa population âgée de plus de 65 ans avec un indice de vieillissement qui augmente chaque année et qui indique que déjà en 2016, trois seniors sur dix sont âgés de plus de 80 ans et plus. D'autre part, parmi les personnes vivant seules, plus de 12% sont âgées au moins de 65 ans. Pour un vieillissement positif, une vie plus longue doit s'accompagner de possibilités d'être en bonne santé, de participer et d'être en sécurité c'est-à-dire de VIEILLIR EN RESTANT ACTIF. Ce vieillissement actif s'applique tant aux personnes âgées individuellement que collectivement. Des facteurs déterminants influencent ce vieillissement actif, à savoir: la culture et la sexospécificité, les conditions sanitaires et sociales, le comportement, les facteurs personnels, l'environnement physique et social et les facteurs économiques. La démarche VADA (de l'OMS) est une réponse holistique et pertinente permettant d'encourager ce vieillissement actif en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés pour améliorer leur qualité de vie.

■ DESCRIPTIF DE L'OFFRE

- accompagner les autorités communales dans le processus d'adhésion à cette démarche.
- assurer avec le référent communal une mobilisation citoyenne en vue de mettre en place un comité de pilotage représentant l'autorité communale, les forces vives locales (associatives et autres) et des citoyens volontaires de tous les âges.
- organiser les modules de formation, fournir la boîte à outils nécessaires à cette démarche d'adhésion et réaliser un diagnostic local à la fois territorial et participatif.

■ OBJECTIFS

- porter et développer le concept VADA au niveau communal en vue de lutter contre l'âgisme
- accompagner les communes dans l'adhésion à cette démarche VADA
- former les relais locaux et implémenter une démarche participative citoyenne
- proposer par un appui méthodologique.
- réaliser un diagnostic territorial et participatif.

■ PUBLICS CIBLES

- les autorités communales,
- les conseils consultatifs des aînés,
- les associations seniors,
- les acteurs locaux intergénérationnels,
- les habitants (au sens large).

■ MODALITÉS PRATIQUES

La commune et ses élus doivent témoigner d'une volonté d'adhérer à cette démarche participative dès son lancement et de construire à terme une politique locale en faveur des aînés. Elle doit désigner un référent local et être un relais interactif dans la mobilisation citoyenne et associative et dans la réalisation du diagnostic. Elle doit être une partie prenante du comité de pilotage et en assurer le secrétariat.

L'opérateur provincial soutient et aide en permanence la commune dans l'implantation de la démarche et assure les étapes suivantes :

1. information - le concept et ses 7 étapes, comment devenir VADA ?
2. adhésion des autorités locales et création du comité de pilotage
3. formation et sensibilisation des membres du comité de pilotage et des relais locaux
4. élaboration du diagnostic territorial et participatif.

OPÉRATEUR PROVINCIAL

La Direction des Affaires Sociales et Sanitaires - Département Seniors

Référent provincial : Florence CHAUVIER - 081 775091

florence.chavier@province.namur.be

■ CONDITIONS FINANCIÈRES

Pour toutes les étapes : 10.000€